



# ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Lycéens  
**CÉSAR 2021**



## PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE 2022-2023

<b>NOM DU PROJET</b>	CESAR DES LYCÉENS 2023	
<b>PARTENAIRES</b>	Académie des arts et techniques du cinéma- CNC – Ministère de l'Education Nationale- Ministère de la Culture	
<b>NIVEAUX CONCERNÉS</b>	<b>PERIMÈTRE</b>	<b>DOMAINE</b>
Terminales générales, technologiques et professionnelles	National	Cinéma et audiovisuel
<b>CONTRIBUTION AU PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE DES ELEVES</b>		
<b>RENCONTRER</b>	<b>PRATIQUER</b>	<b>CONNAITRE</b>
<p>Cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres</p> <p>Echanger avec un artiste, un créateur, un scientifique ou un professionnel de l'art et de la culture</p> <p>Appréhender des œuvres et des productions artistiques</p>	<p>Développer son esprit critique et son jugement par la rédaction de critiques de film</p>	<p>Exprimer une émotion esthétique et un jugement critique</p> <p>Utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique ou culturel</p> <p>Mettre en relation différents champs de connaissances</p> <p>Mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension de l'œuvre</p>
<b>Oeuvres, lieux, professionnels rencontrés</b>	<b>Pratique artistique proposée aux élèves</b>	<b>Champs de connaissance explorés</b>
<p>Récompenser les talents et les œuvres françaises qui ont marqué l'année cinématographique écoulée.</p> <p>Cérémonie du « César des Lycéens » à Paris, rencontre-débat avec le lauréat et son équipe</p>	<p>Développer son esprit critique et son jugement par la rédaction de critiques de film</p>	<p>Permettre de se familiariser davantage avec la création cinématographique contemporaine française</p>

## PRÉSENTATION DU DISPOSITIF



Chaque année, des lycéens de terminales générales, technologiques et professionnelles, issus de l'ensemble du territoire français et choisis par le ministère, se constituent en jury pour décerner le César des Lycéens. Ils étaient 1 866 pour l'édition du César des lycéens 2022. Ils peuvent ainsi :

- s'engager dans un événement culturel majeur leur permettant d'affirmer un choix réfléchi
- se passionner pour la création cinématographique contemporaine française
- développer leur esprit critique et leur jugement
- partager leur sensibilité cinématographique avec les professionnels et le public

Le César des lycéens renforce la place du cinéma et de l'éducation à l'image dans la formation des élèves et s'inscrit dans l'engagement des ministères de l'Éducation nationale et de la Culture en faveur de l'accès à tous les élèves à une éducation artistique, culturelle et sensorielle de qualité. Ce prix enrichit les différents dispositifs d'éducation au cinéma existants : École et cinéma, Collège au cinéma, Lycéens et apprentis au cinéma, le Prix Jean Renoir des lycéens et la diffusion de courts et de longs métrages via la plateforme Lumni Cinéma (France Télévisions)

## LES GRANDES ÉTAPES DU PROJET

Le professeur référent doit remplir un dossier qui peut être valorisé par l'existence d'un enseignement "cinéma" dans l'établissement, la richesse des projets cinématographiques de l'établissement, le partenariat de l'établissement avec une salle de cinéma et la qualité des installations de projection dans l'établissement.

### **Visionnage et travail en classe :**

À partir de l'annonce des cinq films en lice pour le « César du Meilleur Film », les lycéens peuvent visionner ces films avec leur professeur référent, de préférence dans une salle de cinéma, ou à défaut en vidéoprojection à partir d'une plateforme dédiée. L'organisation des temps de visionnages est laissée à l'appréciation des chefs d'établissement. À la suite de chaque projection, le professeur organise une séance de discussion et de réflexion afin de permettre qu'au sein de chaque classe, éventuellement d'une classe à l'autre, les lycéens échangent leur point de vue, partagent leur expérience de spectateur, défendent leur goût. La mobilisation des professionnels du cinéma ou des partenaires culturels des classes est bienvenue pour accompagner les lycéens dans la maturation et l'affirmation de leur choix.

Tous les films sont accompagnés de fiches pédagogiques éditées par Canopé (synopsis, entrée en matière, matière à débat, prolongements pédagogiques, références.)

Il est aussi possible de visionner les films dans une salle de cinéma partenaire de proximité. Dans ce cas, Le tarif des places de cinéma est fixé à 4 euros par élève et accompagnateur (dans la limite de 2 accompagnateurs), facturé 3 euros grâce au soutien de l'Entraide Cinéma.

Les académies rembourseront 2 euros par élève aux établissements, pris en charge par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports. Le reste à charge des établissements scolaires est donc de 1 euro par élève et accompagnateur.

Le visionnage des films par les classes se fait sous l'entière responsabilité du professeur. Ce dernier est libre de montrer ou de ne pas montrer certains films qu'il jugerait difficilement accessibles à ses élèves.

Pour information le déroulé du projet 2022 : <https://eduscol.education.fr/document/4064/download>

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

Cette année, pour participer avec leur classe au César des Lycéens, les professeurs volontaires devaient s'inscrire courant novembre 2022, via un formulaire en ligne, disponible sur la page dédiée du site Eduscol : [eduscol.education.fr/cesar-des-lyceens/](https://eduscol.education.fr/cesar-des-lyceens/)

Les informations relatives au jury César des lycéens 2023 seront mises en ligne prochainement sur le site de la DAAC.

## CONTACTS

### **EDUCATION NATIONALE**

*Délégation Académique à l'Éducation Artistique et à l'Action Culturelle, Rectorat (DAAC)*

Responsable académique du domaine cinéma et audiovisuel  
Muriel Benisty : [daac.cinema@ac-aix-marseille.fr](mailto:daac.cinema@ac-aix-marseille.fr)